



**DOYENNÉ**  
**SUD**  
CHARENTE

# **B.M.V Infos Cathos**

**Annonces de la Paroisse B.M.V**  
**Blanzac, Montmoreau, Villebois Lavalette**

Pour tous renseignements : **05 45 60 24 31** ( Permanence téléphonique tous les jours de l'année de 09h à 19h ! ) et [paroisse.montmoreau@dio16.fr](mailto:paroisse.montmoreau@dio16.fr)

**Dimanche 17 Janvier 2021**  
**2<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire**

**Abbaye de Maumont, chez nos sœurs,**  
08h50, Messe en semaine  
10h, Messe du Dimanche



## **AGENDA**

### **Jeudi 14 Janvier**

14h, répétition des chants, *Salle Beaucanton*  
17h-18h « Cénacle de la Parole » partage d'Évangile en VISIO  
lien : <https://meet.jit.si/BMVFraternite%C3%A9>

### **Samedi 16 Janvier**

**16h30**, Messe à Villebois

### **Dimanche 17 Janvier**

10h30, Messe à Montmoreau

### **Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens**

Du Lundi 18 au lundi 25 Janvier

### **Mercredi 20 Janvier**

Réunion des prêtres du Doyenné

### **Jeudi 21 Janvier**

14h, répétition des chants, *Salle Beaucanton*

15h30, Prière Œcuménique au Temple de Barbezieux

Disponible en directe et en différé sur le site du Doyenné Sud-Charente  
**Attention à la Jauge sanitaire de 30 personnes pour la présence au Temple**

### **Samedi 23 Janvier**

16h30, Messe à Blanzac

**Dimanche 24 Janvier** : Messe pour l'Unité des Chrétiens

10h30, Messe à Montmoreau

### **Mercredi 27 Janvier**

10h30-14h30, Réunion des prêtres du Doyenné

**Samedi 30 Janvier** : Pas de Messe !

**Dimanche 31 Janvier** : Messe pour l'Unité de la Paroisse

10h30, Messe à Montmoreau pour toute la Paroisse BMV

14h30, Messe célébrée en Anglais par le P. Benoît L

Pour la communauté anglophone du Sud Charente à St Séverin.

---

## **La Paroisse BMV**

### **Partage d'Évangile**

Nous avons décidé de lancer des « petits cénacles de la Parole » (partage sur l'Évangile du Dimanche suivant) en VISIO les jeudi de 17h à 18h.

Alors RDV Jeudi **28 Janvier**.

<https://meet.jit.si/BMVFraternit%C3%A9>

### **Œuvre de Charité Concrète !**



Il est important que nous nous engagions, Eglise du Christ, à venir en aide à l'instar du Bon samaritain auprès de ceux qui restent au bord du chemin, à terre et blessés, et ce, de toutes les manières ... même par le canal d'association non-confessionnelles car nous sommes frères de TOUS ... « Fratelli Tutti »

## Où ? Quand ? Comment ?

apporter les « Vivres » de première nécessité que nous pourrons ensuite acheminer aux antennes de la Croix Rouge et de la Banque alimentaire?



Possibilité de déposer dans le garage de Claudine et Bernard Deboissy  
Tous les mercredi matin, au 17 rue de la croix de quart à Villebois.

### **A Montmoreau**

Dépôt dans l'église à la porte de la sacristie  
plus particulièrement lors des Messes

### **A Blanzac**

Dépôt dans l'église à la porte de la sacristie  
Et plus particulièrement lors de la Messe des Samedi



## **Le Pape ouvre aux femmes les ministères du Lectorat et de l'Acolytat Pape François**

*Avec un Motu proprio, le Pape modifie le Code de Droit canon en institutionnalisant ce qui existait déjà un peu dans la pratique : l'accès des femmes laïques au service de la Parole et de l'autel. Le Pape explique son choix dans une lettre au cardinal Ladaria Ferrer.*

**Le Pape François a établi avec le Motu proprio « Spiritus Domini », rendu public ce lundi 11 janvier 2021, l'ouverture aux femmes des ministères du Lectorat et de l'Acolytat sous une forme stable et institutionnalisée, avec un mandat spécifique.**

Les femmes qui lisent la Parole de Dieu pendant les célébrations liturgiques ou qui accomplissent un service à l'autel, comme servantes d'autel ou dispensatrices de l'Eucharistie, ne sont bien sûr pas une nouveauté : dans de nombreuses communautés à travers le monde, c'est désormais une pratique autorisée par les évêques. Mais jusqu'à présent, tout cela s'est fait sans véritable mandat institutionnel, par dérogation à ce qui avait été établi par saint Paul VI, qui, en 1972, tout en abolissant les "ordres mineurs", avait décidé de maintenir

théoriquement réservé aux hommes l'accès à ces ministères, parce qu'il les considérait comme préparatoires à un éventuel accès aux saints ordres. Aujourd'hui, le Pape François, dans le sillage du discernement qui s'est dégagé des derniers synodes des évêques, a voulu rendre officielle et institutionnelle cette présence féminine près de l'autel.

### **Une mise à jour du Code de Droit canon**

**Ce Motu proprio modifie donc le premier paragraphe du canon 203 du Code de Droit canon de 1983. Le Pape établit l'accès des femmes à ces ministères, aussi à travers un acte liturgique qui les institutionnalise.**

Le Pape François précise qu'il a voulu accepter les recommandations qui ont émergé des différentes assemblées synodales, écrivant qu'un « développement doctrinal a été atteint ces dernières années, qui a mis en évidence le fait que certains ministères institués par l'Église ont pour fondement la condition commune du baptisé et du sacerdoce royal reçu dans le sacrement du baptême ».

C'est pourquoi le Pape nous invite à reconnaître qu'il s'agit de ministères laïcs « distincts, dans leur essence, du ministère ordonné reçu dans le sacrement de l'Ordre ».

La nouvelle formulation du canon se lit comme suit : « Les laïcs qui ont l'âge et les qualités requises établies par décret de la conférence des Évêques, peuvent être admis d'une manière stable par le rite liturgique prescrit aux ministères de lecteur et d'acolyte », La spécification « laïcs hommes », présente dans le texte du Code jusqu'à l'amendement d'aujourd'hui, est donc supprimée.

### **Mettre en valeur la coresponsabilité des laïcs**

Le Motu proprio est accompagné d'une lettre adressée au Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le cardinal Luis Ladaria Ferrer, dans laquelle François explique les raisons théologiques de son choix.

Le Pape écrit que « dans l'horizon de renouveau tracé par le Concile Vatican II, il y a aujourd'hui un sentiment d'urgence croissant pour redécouvrir la coresponsabilité de tous les baptisés dans l'Église, et en particulier la mission des laïcs ». Et citant le Document final du Synode pour l'Amazonie, il observe que « pour toute l'Église, dans la variété des situations, il est urgent que les ministères soient promus et conférés aux hommes et aux femmes... C'est l'Église des baptisés, hommes et femmes, que nous devons consolider en promouvant le ministère et, surtout, la conscience de la dignité du baptême. »

**Le St Père, dans la lettre au cardinal Ladaria, rappelle les paroles de Saint Jean-Paul II selon lesquelles « en ce qui concerne les ministères ordonnés, l'Église n'a en aucune façon la faculté de conférer l'ordination**

**sacerdotale à des femmes »**, tout en ajoutant que « **pour les ministères non ordonnés, il est possible, et aujourd'hui cela semble opportun, de surmonter cette réserve** ». Le Pape explique que « le fait d'offrir aux laïcs des deux sexes la possibilité d'accéder aux ministères de l'Acolyte et du Lectorat, en vertu de leur participation au sacerdoce baptismal, augmentera la reconnaissance, également à travers un acte liturgique (institution), de la précieuse contribution que depuis longtemps de très nombreux laïcs, y compris des femmes, offrent à la vie et à la mission de l'Église ». Et il conclut que « **le choix de conférer également aux femmes ces fonctions, qui impliquent la stabilité, la reconnaissance publique et un mandat de l'évêque, rend plus effective dans l'Église la participation de tous au travail d'évangélisation** ».

Cette mesure intervient après un approfondissement de la réflexion théologique sur ces ministères. La théologie post-conciliaire a en effet redécouvert la pertinence du Lectorat et de l'Acolytat, non seulement en relation avec le sacerdoce ordonné, mais aussi et surtout en référence au sacerdoce baptismal.

Ces ministères s'inscrivent dans la dynamique de collaboration réciproque qui existe entre les deux sacerdoce, et ils ont de plus en plus mis en évidence leur caractère proprement "laïc", lié à l'exercice du sacerdoce commun à tous les baptisés.



## **Terre Sainte : première messe sur le site du baptême du Christ depuis 54 ans !**

*Dimanche dernier, les franciscains de la Custodie de Terre Sainte ont pu célébrer le baptême du Christ sur les rives du Jourdain, sur le site présumé de l'événement narré par les Évangiles.*

*Le site de Qasr al-Yahud, devenu un champ de mines après la guerre de 1967, redeviendra donc un lieu de prière. Pour le père Ibrahim Faltas, de la Custodie de Terre Sainte, « c'est un jour historique ».*

L'entrée du lieu où Jésus a reçu le baptême des mains de Jean-Baptiste se trouve sur le rive est du Jourdain, près de Jéricho. Chaque année depuis 1641, les franciscains se rendent en pèlerinage sur le site, connu sous le nom de Qasr al-Yahud (le rocher des Juifs). Mais en 1967, après la guerre des Six jours, toute la région a été fermée aux pèlerins et aux touristes. Elle a été transformée en zone militaire, est devenue un champ de mines de 55 hectares.

## **Travail de déminage**

Ce n'est qu'en l'an 2000, à l'occasion du pèlerinage jubilaire du saint Pape Jean-Paul II en Terre Sainte, qu'un petit accès au site a été rouvert avant d'être refermé après la deuxième Intifada. Une longue opération de déminage a été menée durant toutes ces années dans la zone de Qasr Al-Yahud. Avec le consentement des autorités israéliennes et palestiniennes, près de 4 000 mines ont été retirées. Ce travail a été réalisé par une organisation humanitaire britannique, "Halo Trust" spécialisée dans ce type d'intervention. Et ainsi, après plus de 50 ans, l'église Saint-Jean-Baptiste a été rendue à la Custodie de Terre Sainte.

## **Fête du Baptême**

Demain, dimanche 10 janvier, la fête du Baptême du Seigneur sera marquée, à partir de 9 heures, par une série d'événements, auxquels seules quelques dizaines de personnes participeront en raison de la pandémie, sous la conduite de la Custodie de Terre Sainte. Après l'arrivée au Jourdain, la procession et la messe solennelle, le programme comprend un pèlerinage au Mont de la Tentation. En ce jour, les paroles de l'Évangile résonneront tout particulièrement : «En ces jours-là, Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain. Et aussitôt, en remontant de l'eau, il vit les cieux se déchirer et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe. Il y eut une voix venant des cieux: «Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi, je trouve ma joie» (Mc 1, 7-11)

### **« Une journée historique »**

Après 54 ans, les franciscains pourront donc commémorer cette fête à l'endroit même où Jésus a été baptisé par Jean-Baptiste. Le père Ibrahim Faltas, de la Custodie de Terre Sainte, souligne l'importance de ce jour :

Les franciscains n'ont jamais oublié les Lieux Saints, même s'ils en ont perdu un à cause de la guerre ou pour d'autres raisons. Il en est de même avec le lieu du baptême. Le couvent, dont la construction a commencé après l'achat du terrain en 1920, s'appelle Saint Jean-Baptiste. Puis, en 1967, les franciscains ont perdu ce couvent à cause de la guerre. Et après 54 ans, nous revenons pour célébrer la première messe. Ce sera un jour historique pour nous. La messe commencera le dimanche à 10 heures. Il sera présidé par le Père Francesco Patton, Custode de Terre Sainte. Le délégué apostolique à Jérusalem et les consuls d'Italie, d'Espagne, de Belgique et de France seront également présents. Et il n'y aura que nous, les frères, qui célébrerons ce jour. Seule une cinquantaine de personnes sera là à cause de la pandémie.

## **Ce qui a été pendant plusieurs années un champ de mines et une zone militaire redevient aujourd'hui un lieu de paix et de prière...**

Il redevient un lieu sacré. De fait, il y aura une bénédiction de ce couvent qui nous été rendu il y a trois mois. C'est un merveilleux couvent, très beau. Dimanche, il y aura cette journée de célébration, de joie pour les franciscains. L'année 2020 a été une année difficile pour tout le monde à cause de la pandémie et de bien d'autres choses. Mais pour nous, franciscains, ce couvent ainsi que le collège d'Alep sont revenus sous notre garde.

## **Ce dimanche de fête est aussi un jour de renaissance...**

Une nouvelle année, un jour de renaissance. C'est la signification du baptême. Vous ne pouvez pas imaginer notre joie, la joie de tous les frères de la Custodie de Terre Sainte. Après la messe, nous aurons la procession du couvent jusqu'au Jourdain, précisément à l'endroit où notre Seigneur Jésus-Christ a été baptisé. C'est vraiment une grande joie de revenir dans ce couvent, si cher au cœur de tous les frères de la Custodie, et aussi pour tous ces frères qui ont donné leur vie pour ces Lieux Saints. Je pense qu'eux aussi au ciel seront heureux de voir que ce couvent nous est revenu.

## **Que signifie ce retour pour le Moyen-Orient ?**

Cela signifie que nous ne devons jamais perdre espoir. Personne ne pensait que ce monastère pourrait revenir sous notre garde. Pour beaucoup, c'était même impossible. Nous avons toujours l'espérance, la confiance que tout va revenir à la normale. Je suis convaincu qu'un jour nous verrons la paix en Terre Sainte. Nous travaillons avec les « pierres vivantes » de la Terre Sainte, c'est-à-dire les chrétiens, en leur donnant l'espérance, le courage de continuer à rester dans les Lieux saints. Et en espérant que l'avenir sera meilleur et qu'il y aura la paix. Ce que tous les peuples du Moyen-Orient veulent, c'est voir la paix se réaliser sur cette terre.



## **« A-venir » du journal « Le Lien »**

Le journal inter-paroissial « Le Lien », comme toute la presse écrite, éprouve des difficultés financières en cette période.

Pourtant depuis sa création il en a fait des améliorations pour devenir plus attractif ! Et nous savons bien que dans notre zone rurale, il reste le seul « cordon » qui nous relie les uns aux autres. Car ce n'est pas avec internet et tous les moyens « virtuels » que vivent nos aînés.

C'est grâce au papier journal qu'ils peuvent suivre l'actualité de leurs paroisses. Et en principe se sont les « anciens » qui transmettent le témoin – l'abonnement – à leurs enfants.

Alors si vous voulez que le journal « le lien » continue à sillonner nos campagnes du Sud-Est Charente, mobilisez-vous, abonnez vos enfants ou petits-enfants à ce moyen de transmission qui reste pour un certain nombre la dernière attache à la paroisse.

Les jeunes ont besoin des anciens pour ne pas rompre ce lien, encore faut-il que les anciens fassent un effort pour les solliciter. Nous avons besoin de nos ailes et de nos racines pour rester vivants !

Nous comptons sur vous, vous êtes la dernière courroie de transmission dans cette formidable chaîne de notre humanité.

**L'Equipe de « rédaction-relecture » du journal « Le Lien »**  
**PO Jacques Davy**

### **Mot du Père Eric concernant « Le Lien »**

Faisant suite à cet appel des membres de l'équipe de « rédaction - relecture » je souhaite prendre à mon tour la parole afin d'œuvrer à continuer à libérer la Parole pour un « Lien » toujours plus authentique car fondé non pas sur des sentiments ou des opinions personnelles mais sur la vérité qui est toujours à rechercher ensemble.

**C'est la raison pour laquelle je vous appelle à envoyer par écrit à la paroisse (même de façon anonyme !) vos avis sur le journal le « Lien » tant sur sa présentation que sur son contenu.**

Vos avis sont importants que vous soyez des lecteurs assidus du « Lien » ou que vous vous soyez désabonnés pour telle ou telle raison et que vous hésitez à vous abonner !!!

Tous ces cas de figure existe je le sais fort bien !!!

Ainsi, avec l'équipe de « rédaction-relecture » nous pourrions continuer à œuvrer à l'améliorer toujours plus afin qu'il soit toujours plus réellement et authentiquement un lien qui tout en soutenant chacun de ses lecteurs personnellement serve aussi à l'avancée de TOUS (avec toutes nos différences et donc nos complémentarités) dans une communion toujours plus fraternelle dans la vérité.

Je vous remercie par avance pour votre contribution en vue du bien commun au service du Lien qui nous unit.

Père Eric P+







## **L'Évangile du 3<sup>ème</sup> Dimanche Ordinaire** **Dimanche 24 Janvier 2021**

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc

Après l'arrestation de Jean le Baptiste, Jésus partit pour la Galilée proclamer l'Évangile de Dieu ; il disait :

« Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile. »

Passant le long de la mer de Galilée, Jésus vit Simon et André, le frère de Simon, en train de jeter les filets dans la mer, car c'étaient des pêcheurs.

Il leur dit : « Venez à ma suite. Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

Jésus avança un peu et il vit Jacques, fils de Zébédée, et son frère Jean, qui étaient dans la barque et réparaient les filets. Aussitôt, Jésus les appela. Alors, laissant dans la barque leur père Zébédée avec ses ouvriers, ils partirent à sa suite.



**DOYENNÉ**  
**SUD**  
CHARENTE

[sudcharente.catholique.fr](http://sudcharente.catholique.fr)

20 rue Thomas Veillon - 16300 Barbezieux Tél. 05 45 78 01 27

